

Communiqué de presse

lundi 15 avril 2019

Perturbations à prévoir sur les rotations des barges du 18 au 21 avril

Le Conseil départemental de Mayotte et son service des transports maritimes vous informent que des perturbations sont à prévoir sur le trafic du jeudi 18 au dimanche 21 avril prochain inclus.

En effet, pour des raisons techniques, plusieurs barges de la flotte seront indisponibles selon le programme suivant :

- Le Safari est réquisitionné pour un exercice de Cellule de crise toute la matinée du jeudi 18 avril
- Le Bureau Veritas procédera à un contrôle technique sur le Nahouda pour la pesée et la stabilité le vendredi 19 avril. Ce dernier sera donc au mouillage de 7h à 12h. dans l'après, c'est le Safari qui rentrera en cale sèche pour des raisons techniques et n'en ressortira que le 6 mai 2019.

Pour pallier à ces perturbations, le Salama Djema IV viendra en renfort du 18 au matin au 21 avril dans la soirée.

Le Conseil départemental et le Service des transports maritime vous présentent leurs excuses pour le désagrément que cela pourrait occasionner.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

8 boulevard Halidi Sélémani
97600 MAMOUDZOU
02 69 6 10 00

www.cg976.fr